



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-d'Oise

**Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage
CASNAV 95**

LIVRET D'INFORMATION



*« Enfants issus de Familles
Itinérantes et de Voyageurs »*

CASNAV 95

DSDEN du Val-d'Oise, Immeuble le Président, 2A avenue des Arpents 95 525 Cergy-Pontoise

ce.casnav95@ac-versailles.fr

Livret d'information

« Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs »

Sommaire :

- 1. Particularités des E.F.I.V.**
- 2. Accueil de l'élève et de sa famille**
- 3. Projet de scolarisation des E.F.I.V.**
- 4. Mission de soutien du poste E.F.I.V.**
- 5. Mission de soutien du poste E.F.I.V. (suite)**
- 6. Modalités d'intervention du poste d'appui au sein des E.F.I.V.**
- 7. Échanges avec la classe de référence**
- 8. L'entrée au collège des E.F.I.V.**
- 9. L'entrée au collège des E.F.I.V. (suite)**
- 10. Outils à transmettre à une classe ordinaire à l'arrivée d'un E.F.I.V.**
- 11. Fiche outil : Suivi de l'élève**
- 12. Compétences évaluées**
- 13. Quelques pistes et outils**

PARTICULARITÉS DES EFIV

ACCUEIL DE L'ÉLÈVE ET DE SA FAMILLE

- La scolarisation des EFIV (Enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs) très communément appelés « gens du voyage » est cadrée par la circulaire n°2012-142 du 02 octobre 2012.
- Le terme EFIV regroupe des populations extrêmement diversifiées dont les cultures, les activités professionnelles, les rapports au « Voyage » et à l'école peuvent être très différents.

Comme le soulignent le code de l'Éducation sur les droits à la scolarité et la Circulaire n°2012-142 du 02 octobre 2012 sur la scolarisation des élèves EFIV :

« (...) le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat, et dans le respect des mêmes règles ».

« (...) La variété des situations territoriales, des types de mobilité des familles exige à la fois souplesse, adaptabilité et réactivité de la part des services concernés (...) ».

**Comment
gérer
l'absentéisme ?**

L'absentéisme résulte souvent de causes multiples :

- désintérêt des familles pour certaines activités proposées par l'école
- manque de confiance dans l'institution (sorties scolaires, piscine ...)
- primauté donnée à la famille et aux événements du quotidien (décès, mariage, sorties dans la famille ...)
- difficultés liées aux conditions de vie (manque de vêtements, véhicule qui ne démarre pas, fratrie absente quand un enfant est malade, conditions de vie difficiles dues au manque de chauffage, canalisation gelées ...)
- déplacements non voulus (expulsions des terrains ...)

Des contacts doivent être maintenus avec la famille pour préserver le climat de confiance. En dernier recours seulement, un signalement pour absentéisme devient la procédure après de nombreuses absences non régularisées.

**Peut-on
dégager
quelques
particularités
face à
la scolarisation
des EFIV ?**

La scolarisation en maternelle n'est pas une habitude mais se généralise néanmoins en GS. De même, à l'issue du CM2, peu d'élèves poursuivent une scolarité au collège. Des demandes massives de cours par correspondance au CNED constituent alors une alternative pour ces familles.

Certains aspects sont donc à prendre en compte dans le rapport à l'école :

- l'entrée précoce dans le monde des adultes dès la sortie de l'école primaire
- les attentes des familles par rapport aux enseignements fondamentaux : lire/écrire/compter
- l'appartenance au groupe qui rend difficile l'individualisation des apprentissages (conflit de loyauté)
- la gestion des conflits parfois parasitée par une sensibilité exacerbée (susceptibilité, conflits avec d'autres familles (EFIV ou pas), menaces de déscolarisation ...)
- la scission entre le monde « école » et le monde « voyageur » (cartables oubliés dans la voiture ou rangés « sous la caravane », matériel mis en commun au sein de la fratrie et détérioré par les plus petits, culture fondée sur l'oral ...)

<p>Comment accompagner les familles des EFIV lors de l'inscription à l'école ?</p>	<p>La circulaire du 30 juillet 1991 (n°91-220) précise que tout enfant doit être accueilli dans l'école même si tous les documents et démarches nécessaires à l'inscription n'ont pas pu être finalisés par la famille.</p> <p>Les EFIV sont accueillis de la même façon que les autres élèves, c'est-à-dire dans le niveau de classe correspondant à leur âge.</p> <p>Le premier accueil a pour fonction de rassurer et d'instaurer des liens de confiance mutuelle entre l'école, l'enfant et la famille, avec une visite individualisée de l'établissement et une présentation de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Comment apprendre à mieux connaître les EFIV ?</p>	<p>Vous trouverez ci-dessous quelques questions pour vous permettre de mieux appréhender l'élève accueilli et qui vous invitent à la prudence sur des interprétations trop hâtives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fréquentation antérieure a-t-elle été régulière ? (continue, discontinue, non-scolarisé) - L'enfant peut-il se faire aider à la maison ? Par qui ? <p>L'enfant reste-t-il à l'étude surveillée ? Aux activités périscolaires ? À la cantine ?</p>
<p>Comment favoriser le contact avec la famille</p>	<p>Rencontrer la famille en présence du poste EFIV, si possible.</p>
<p>Comment accueillir l'enfant dans sa classe ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attribuer à l'élève une place auprès de camarades capables de l'aider si nécessaire. - Vérifier le contenu du cartable et indiquer le matériel manquant. - Adapter l'emploi du temps de l'élève en cas de non scolarisation antérieure.
<p>Quelle évaluation de départ ?</p>	<p>Demander une évaluation diagnostique au poste EFIV (se servir des documents présentés, cahiers, bilans ...)</p>

PROJET DE SCOLARISATION DES EFIV

Contraintes / difficultés	Démarches – Actions possibles
L'éventuel illettrisme de la famille	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la famille à son arrivée (le directeur et le poste EFIV). - Visiter l'école. - Compléter le questionnaire et la fiche de suivi (comme pour tous les élèves) avec n° de tél., spécificités de la famille, suivi de l'élève à l'extérieur ...) - Expliquer à la famille ce que l'école attend d'elle (montrer son intérêt pour ce que son enfant fait à l'école, regarder les cahiers, même si les parents sont non-lecteurs). - Lire les mots d'information à l'enfant. - Communiquer à la sortie de l'école pour informer des mots, sorties, événements, etc. - Communiquer par l'intermédiaire d'un aîné.
La méfiance de la famille envers l'institution et/ou l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> - Être présent à la sortie de l'école. - Établir le contact sans le forcer en se présentant aux familles. - Inviter la famille à entrer dans l'école pour parler ou pour visiter la classe. - Etablir une confiance réciproque.
L'absentéisme dû aux voyages ou aux vacances	Avec les familles, travailler sur la confiance et l'importance de prévenir l'école en cas d'absence.
L'absentéisme perlé ou chronique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place dans l'école une procédure interne. - Téléphoner dès le 2ème jour consécutif d'absence non signalée ou après constat d'une absence récurrente. - Faire intervenir le directeur ou la directrice. - Envoyer un courrier officiel pour absence illégitime. (le rappel à la loi doit rester dans le cadre de la circulaire EFIV 2012) - Rappeler l'importance de l'assiduité, notamment du mercredi matin (pour le collègue), temps d'apprentissage essentiel.
La difficulté particulière des élèves	<p>Cette démarche relève du traitement général des spécificités et différences dans l'école. Le poste EFIV peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner éventuellement l'enseignant pour l'aider à mettre en place une différenciation dans la classe - Participer : <ul style="list-style-type: none"> • aux décroissements (travail avec les autres élèves, mise en place de groupes de besoin au sein de la classe) • au travail dans la classe : observation, co-intervention, co-enseignement... - Contractualiser éventuellement avec l'élève l'aide apportée (objectifs, attentes, etc.) - Participer aux concertations avec le RASED (pour la concertation concernant un même élève et pour la cohésion du groupe de besoin nécessitant la connaissance des autres élèves du groupe)
Les problèmes de lexique	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier auprès de l'élève la compréhension du sens du mot. - Créer un lexique personnel au fur et à mesure des mots rencontrés. - Travailler si possible avec des référents communs à la classe. - Utiliser avec la famille un vocabulaire clair, adapté et intelligible.

MISSION DE SOUTIEN DU POSTE EFIV

Du fait des particularités de leur mode de vie et une scolarité parfois discontinue, certains enfants de familles itinérantes peuvent parfois nécessiter un soutien spécifique.

Comme le souligne la circulaire n°2012-142 du 02 octobre 2012 : « *l'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.* »

Quels sont les objectifs du dispositif de soutien ?	<p>Le poste EFIV constitue un médiateur dans le dispositif et il contribue à la mise en place d'objectifs communs avec ceux de la classe de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un projet d'élève. - Atteindre les compétences du Socle Commun. - Sensibiliser les familles le plus tôt possible à l'importance d'une scolarité au collège.
Quelles sont les modalités du dispositif de soutien ?	<ul style="list-style-type: none"> - <u>L'évaluation diagnostique</u> : elle est menée conjointement par le poste EFIV et l'enseignant de la classe avec leurs outils propres et/ou l'observation en classe. Outils que l'on peut trouver sur le site du CASNAV - <u>La concertation</u> avec le conseil des maîtres de cycle et plus précisément avec l'enseignant de la classe de référence. Il en découle des modalités d'action éventuelles. Des bilans et réajustements seront programmés régulièrement afin de définir la poursuite ou l'arrêt de l'aide en cours d'année scolaire. - <u>L'évaluation sommative</u> : un bilan de compétences peut être complété par le poste EFIV et transmis sur demande à l'enseignant. Toutefois, il ne se substitue en aucun cas aux outils d'évaluation de la classe, ni au LSU. Il a vocation à compléter le dossier de suivi qui peut être mis en place pour les EFIV itinérants (documents transmis d'école à école). - <u>L'accompagnement de l'enseignant par le poste EFIV</u> pour l'aider à mettre en place une différenciation dans la classe. - <u>La contractualisation</u> de l'aide apportée à l'élève avec lui-même (objectifs, attentes etc.) - <u>L'aide privilégie un projet</u> qui permette un retour en classe. - <u>L'aide privilégie le lien avec la classe.</u>
Quelles sont les différentes possibilités d'intervention du poste EFIV ?	<ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge par groupe peut se faire de façon régulière ou par interventions groupées. - Accompagnement éducatif lors des APC. - Co-intervention, Co-enseignement dans la classe : sur demande de l'enseignant référent ou sur proposition du poste EFIV. Ce type de prise en charge est porteur d'un partenariat et donne du sens à l'élève. - Décloisonnement sur un projet précis.
Quels sont les liens à mettre en place avec la famille ?	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec les familles pour permettre une scolarité en continu : Les parents doivent être impliqués dans la scolarité de leurs enfants. Leur rappeler que les acquis ne s'installent que par une présence régulière de leurs enfants. - Permettre une scolarité de la maternelle au secondaire : <ul style="list-style-type: none"> . Entretiens avec les familles : le poste de soutien sécurise les familles. . Visite avec eux du collège . Rencontre avec un poste de soutien du collège

MODALITÉS D'INTERVENTION DU POSTE D'APPUI

AU SEIN DES EFIV

Objectifs	Modalités
<p>Permettre à l'élève en décalage par rapport au niveau de sa classe de bénéficier d'un temps d'apprentissage individualisé</p> <p>Valoriser l'élève en proposant de présenter sa production à sa classe</p>	<p>Prise en charge de groupes d'aide personnalisée : suite au signalement du maître de la classe, le poste EIFIV évalue l'élève en relevant les acquis et les difficultés de ce dernier. Ces résultats sont transmis à l'enseignant par une fiche de liaison renseignée sur les compétences à travailler. La prise en charge par groupes peut se faire de façon régulière ou par interventions groupées.</p> <p>Accompagnement éducatif des élèves lors de l'APC.</p>
<p>Proposer aux enseignants des adaptations aux situations d'enseignement : différenciation au sein de la classe</p>	<p>Co-intervention ou Co-enseignement dans la classe sur demande de l'enseignant référent ou sur proposition du poste EFIV</p> <p>Ce type de prise en charge est porteur d'un partenariat et a du sens pour l'élève.</p> <p>Proposer de prêter les outils de la salle EFIV à la classe.</p>
<p>Participer avec l'enseignant à l'évaluation de leurs élèves</p>	<p>Le poste de soutien aide à la passation individuelle des évaluations CP ainsi qu'aux évaluations en vue ou non d'une orientation SEGPA.</p> <p>Il participe aux concertations RASED.</p>

Se référer également à la circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012 « Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs »

ÉCHANGES AVEC LA CLASSE DE RÉFÉRENCE

Les enseignants des classes référentes éprouvent des difficultés à gérer la différenciation et sollicitent régulièrement les postes de soutien pour les conseiller sur le travail à proposer aux EFIV dans la classe. Dans les écoles où il n'y a pas de temps de concertation institutionnels, il est difficile de communiquer sur les difficultés des élèves qui nécessitent un suivi spécifique. Il est donc important de mettre en place des outils afin de rendre compte régulièrement de leurs besoins.

Quels outils construire avec l'équipe enseignante ou transmettre à la classe référente ?	<ul style="list-style-type: none">- Transmettre un bilan de compétences avec les items travaillés en groupe de soutien de façon ciblée. Définir la fréquence des révisions du contenu et le support utilisé (feuille volante à glisser dans le livret de la classe ...)- Mettre en place des outils communs que l'élève peut utiliser aussi bien en groupe de soutien que dans sa classe : sous-main, file numérique, alphabet, référents des sons ...
Quelles pistes pédagogiques proposer à l'enseignant de la classe référente ?	<ul style="list-style-type: none">- Dans la mesure du possible, essayer d'instaurer des retours de pratique dans la classe référente sur des temps courts- Possibilité d'instaurer des décloisonnements dans d'autres classes de l'école (lecture par exemple)- Utilisation de méthodes de lecture qui fonctionnent (les Alphas, Borel Maissonny ...)- Construction de référents communs avec les enseignants (référents de sons ...)- Proposer une liste d'outils et de sites Internet ordonnés par niveaux sur lesquels l'enseignant peut trouver des fiches à donner aux EFIV sur le temps de classe- Alléger les supports de travail en classe (limiter le nombre de cahiers ...)

L'ENTRÉE AU COLLÈGE DES EFIV

Rappel :

La scolarisation des EFIV (Enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs) très communément appelés « gens du voyage » est cadrée par la circulaire n°2012-142 du 02 octobre 2012.

Le terme EFIV regroupe des populations extrêmement diversifiées dont les cultures, les activités professionnelles, les rapports au « Voyage » et à l'école peuvent être très différents.

<p>Que mettre en place pour accueillir les EFIV ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Le premier accueil a pour fonction de rassurer et d'instaurer des liens de confiance mutuelle entre l'établissement, l'enfant et la famille. Il est aussi l'occasion de faire une visite individualisée de l'établissement.- Une réunion est organisée par le poste EFIV pour les familles et les élèves, au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre pour :<ul style="list-style-type: none">• Expliquer le rôle de l'élève au collège• Insister sur l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Il est primordial de leur rappeler que les acquis ne s'installent que par la présence régulière de leurs enfants.• Présenter les outils de l'élève, les emplois du temps, l'agenda, l'utilisation de l'entraide, (mettre en place un enfant tuteur présent au collège si possible), les locaux, les casiers...• Présenter l'équipe administrative, éducative et enseignante• Expliquer la mission du poste d'appui EFIV- Des rencontres régulières sont à cultiver pour alimenter le climat de confiance.
<p>Quelques écueils qui peuvent expliquer l'absentéisme (voire la fuite des EFIV vers le CNED ou la déscolarisation)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Peur de perdre son identité- Pression de la communauté- Enseignement de compétences et non de savoir-faire- Prépondérance du lire, écrire et compter- Passage d'un seul référent à plusieurs- Méfiance des élèves non EFIV- Peur de la violence- Horaires décalés par rapport à l'école élémentaire- Manque d'intérêt, de motivation, de projection dans le futur (vie dans le présent)- Attentes différentes selon le genre (filles ou garçons)- Crainte des parents ou des enfants de dépasser le niveau de savoir de la communauté (Conflit de loyauté)

**Des solutions
envisageables**

- Assurer un lien avec les familles :
 - Accompagnement des familles lors de l'inscription
 - Présence du poste EFIV lors des réunions
 - Visite du collège

- Mettre en avant les perspectives professionnelles :
 - Projets professionnels individualisés
 - Obtention de l'ASSR, **du DNB pro**

- Travailler en pédagogie de projets :
 - Mettre du sens dans les apprentissages
 - Assurer des projets entre l'école et le collège
 - Travailler en lien avec le poste d'appui EFIV

- Aménager des emplois du temps :
 - Horaires et disciplines
 - Proposer des conventions de stages

- Mettre en place une différenciation pédagogique :
 - Adapter la quantité d'écrits, d'exercices, de devoirs ...
 - Simplifier les tâches
 - Assouplir les exigences en termes d'évaluation
 - Proposer des outils d'aide utilisables en classe (phono, maîtrise de la langue, tables...)

- Co-intervenir en classe.

OUTILS À TRANSMETTRE À UNE CLASSE ORDINAIRE

À L'ARRIVÉE D'UN EFIV

Voici quels types de documents ressources et informatifs les postes EFIV pourraient envisager de transmettre aux collègues des classes quand un nouvel élève EFIV arrive sur une école. Certains de ces documents sont purement informatifs et explicatifs sur le sujet des voyageurs. D'autres constituent un premier regard (suite à des observations, prises en charges initiales ...) sur les connaissances et compétences des enfants concernés quand ils arrivent.

Une fiche accueil	Elle présente la population des voyageurs aux collègues de la classe (nouveaux collègues dans l'école notamment)
Une fiche de suivi de parcours scolaires	Elle récapitule la scolarité antérieure (si connue), le projet de la famille (voyages prévus), les suivis extérieurs éventuels
Une évaluation initiale	À compléter par : <ul style="list-style-type: none">- un compte-rendu d'entretien avec l'élève- une feuille d'observation personnelle faite en classe lors d'une co-intervention- une feuille récapitulant un bilan de compétences
Un dessin de la famille	Effectué par l'enfant pour voir comment il se représente et représente son environnement proche et s'il est capable de nommer les personnes de son entourage.
Des ressources pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">- Liste de sites pédagogiques- Bibliographie sélective- Manuels et supports adaptés aux élèves- Matériel de manipulation

Fiche outil : Suivi de l'élève

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Année : Classe :
École / Circonscription :	Adresse :

- **Parcours de l'élève** : (scolarisation antérieure / Sédentarisation ou itinérance / Situation familiale)

- **Projet familial/ de l'élève** : (voyage, CNED, maintien)

- **Suivi de l'élève** : (entourez la ou les proposition[s])

Poste E – Poste G – Poste EFIV – Poste UPE2A – PPRE – Décloisonnement - Orthophoniste

Compétences générales

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

(Situez par un point, sur le trait ci-dessus, le niveau de l'élève en fonction des cycles)

QUELQUES PISTES ET OUTILS

- Médial CP/CE1 pour la lecture, Retz
- Prévelire GS/CP, Retz
- Évaluations générales des CASNAV de Vendée, de Guingamp et de Lille (elles ne sont plus disponibles sur le site)
- Par contre sur le site de la Vendée en lien avec Nantes ils ont crée ce logiciel
- <http://cartablevoyageur.ac-nantes.fr>
-
- Évaluations CLIN de Guyane pour le langage oral et le lexique (elles ne sont plus disponibles sur le site)
-
- Évaluation pour l'établissement de PPRE, ASH Montpellier
- Site ALED pour la lecture, par un collègue en poste E
- Le site de Toulouse, correspondance entre paliers 1 et 2 du socle commun et les évaluations du site BanquOutils (le site renvoie à Eduscol)
- Malette des parents, sur le site Eduscol
- Évaluations de mathématiques du CASNAV de Lille (elles ne sont plus disponibles sur le site)
- Évaluations « maths sans paroles »
- Évaluations de GS sur le site Eduscol
- Didacticiels, tels que : Adibou ... [#ClasseTICE - TACIT, un outil d'aide à l'évaluation et à la remédiation en compréhension de lecture](#)